

Objet : Aménagement d'un bâtiment d'accueil collectif d'entreprises à Jonquières-Saint-Vincent.
Approbation de l'opération, plan de financement prévisionnel et demande de subvention FEDER

DECISION N° 061-2026
(8.4 Aménagement du territoire)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

- Vu** le règlement (UE) 2021/1058 du Parlement Européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion ;
- Vu** le Code général des collectivités territoriales, particulièrement les articles L5211-9 relatif au Président et L5211-10 relatif au bureau ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°20191410-B3-002 en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;
- Vu** la délibération n° 20-031 du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Président pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention quel qu'en soit le montant visé ;
- Vu** le courrier de demande d'inscription au Programme Opérationnel du Contrat Territorial de la Région Occitanie en date du 11 avril 2024 ;
- Vu** le courrier d'incitativité relatif à la demande de subvention FEDER pour le projet d'aménagement d'un bâtiment d'accueil collectif d'entreprises de la CCBTA à Jonquières-Saint-Vincent (30300) en date du 27 août 2025 ;
- Vu** la délibération B-25-040 du 3 novembre 2025 relative à l'attribution du marché n°2025-08-22 Construction des ateliers relais de Jonquières-Saint-Vincent ;

Considérant :

- La mission de développement économique de la CCBTA et sa politique volontariste de soutien aux entreprises ;
- Le projet de la CCBTA d'aménager un bâtiment d'accueil collectif d'entreprises composé d'ateliers relais artisanaux et d'un plateau de bureaux, sur la zone artisanale des Carrières à Jonquières-Saint-Vincent. Ce nouvel équipement permettra l'installation d'entreprises artisanales en phase de démarrage ou de développement, de startups ou de TPE en recherche de bureaux ;
- Le coût prévisionnel du projet de construction évalué à 1 571 850,57 € HT ;
- La programmation des fonds européens 2021-2027 et la politique de cohésion en Région Occitanie ;
- La possibilité de solliciter une subvention FEDER pour ce projet dans le cadre de l'objectif spécifique (OS) 1.3 et de l'action 4.1 « soutien aux projets de création, extension, requalification, réhabilitation d'immobiliers collectifs (pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprise, incubateurs, ateliers relais) et que le taux d'aide européenne maximum peut être de 60% ;
- Les échanges avec les services de la Région Occitanie validant le dépôt d'un dossier de demande de subvention Feder pour ce projet ;
- Le plan de financement prévisionnel pour le projet :

Financement	%	Montant
Subvention FEDER	31,81 %	500 000,00 €
Autofinancement CCBTA	68,19 %	1 071 850,57 €
Montant total du projet	100,00 %	1 571 850,57 €

DECIDE

Article 1 : De valider le projet de construction d'un bâtiment d'accueil collectif d'entreprises composé d'ateliers relais artisanaux et d'un plateau de bureaux et le plan de financement du projet présenté ci-avant.

Article 2 : De déposer un dossier de demande de subvention FEDER à hauteur de 500 000 € pour le projet de construction d'un bâtiment d'accueil collectif d'entreprises à Jonquières-Saint-Vincent (30300).

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification.



Le Président,
Juan MARTINEZ.

Objet : Marché n°2025-01-03 « Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues » / Avenant n°1 à plusieurs lots / lot n°1, lot n°3, lot n°5, lot n°6 et lot n°8

DECISION N° 062-2026
(1.1 Marchés publics)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, particulièrement les articles L5211-9 relatif au Président et L5211-10 relatif au bureau ;
- Vu** les articles L2194-1 à L2194-3 et R2194-2 à R2194-1 à R2194-10 du Code de la commande publique relatifs à la modification d'un marché ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°20191410-B3-002 en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;
- Vu** la délibération n° 20-031 du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Président ;
- Vu** la décision n°032-2025 du 12 mars 2025 relative à la déclaration d'infructuosité du lot n°7 « Plomberie-Ventilation » du marché n° n°2025-01-03 ;
- Vu** la décision n°048-202 du 1^{er} avril 2025 portant attribution des sept lots du marché n°2025-01-03 « Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues » ;
- Vu** les Cahiers des Clauses Techniques Particulières spécifiques à chaque lot du marché n°2025-01-03 prescrivant les travaux et contraintes techniques à la charge du titulaire ;
- Vu** les avenants n°1 aux lots n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8, tels que ci-annexés ;
- Vu** les devis estimatifs de travaux modificatifs établis par les entreprises attributaires ;

Considérant les modifications non substantielles qui ne changent en rien la nature globale du marché.
Considérant la nécessité d'enregistrer ces modifications de différents lots par un avenant ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver les avenants n°1 tels que ci-annexés aux lots n°1, n°3, n°5, n°6, et n°8 relatifs à des plus et des moins-values, sans incidence sur la durée du marché et/ou ses conditions d'exécution ;

Article 2 : D'inscrire et répartir les dépenses au budget en cours opération 9104.

Lot n°1

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire BATIRENO	207 979,00	9 072,00	217 051,00
TOTAL	207 979,00	9 072,00	217 051,00

Lot n°3

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire MOINE MENUISERIE	67 760,60	1 293,50	69 054,10
TOTAL	67 760,60	1 293,50	69 054,10

Lot n°5

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire MOINE MENUISERIE	19 665,00	-282,50	19 382,50
TOTAL	19 665,00	-282,50	19 382,50

Lot n°6

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire BC PEINTURE	14 496,80	840,00	15 336,80
TOTAL	14 496,80	1 680,00	15 336,80

Lot n°8

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE	59 325,31	2 890,55	62 215,86
TOTAL	59 325,31	2 890,55	62 215,86

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification, en vertu des dispositions du Code de justice administrative.



Le Président,

Juan MARTINEZ.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

BATIRENO
24 rue de la Picholine
30300 BEAUCAIRE
Tel : 06.84.34.84.67
Batireno30300@gmail.com

SIRET 842 437 642 00015
Représenté par Monsieur Hamid LAATIT, Gérant

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-01-03
Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues
Lot n°1 « Démolition – Gros Œuvre – Carrelage »

■ Date de la notification du marché public : 8 avril 2025 ;

■ Durée d'exécution du marché public :

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 207 979,00€
 - Montant TTC : 249 574,80

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :
(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins par les lots n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8.

En ce qui concerne le lot n°1 « Démolition – Gros Œuvre – Carrelage »

Reprise des murs maçonnés intérieurs	Devis n°26/2025	7 280,00€
Placo et couverture en pierre naturelle	Devis n°1/2026	3 432,00€
Non fourniture et pose de boîtes aux lettres		-1 100,00€
Non fourniture et pose d'arceaux vélo		-540,00€
	TOTAL HT	9 072,00€
	TOTAL TTC	10 886,40€

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
 (Cocher la case correspondante.)

Non Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 9 072,00€
- Montant TTC : 10 886,40€
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,36%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 217 051,00€
- Montant TTC : 260 461,20€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LAATIT HAMID GERANT	BEUCAIRE LE 09/03/2026	 BATI RENO 24 rue de la Picholine 30300 Beaucaire Mail: batireno30@gmail.com Siret: 842 437 642 00016

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire, **13 MARS 2026**

Signature

Juan MARTINEZ, Président



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

EXE10 – Avenant

(référence du marché public ou de l'accord-cadre)

Page : 4 / 4

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20260313-062-2026-CC
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N°1 ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS MOINE MENUISERIE
21 Impasse des Romarins
ZAC le Colombier
13150 BOULBON
Tel : 04.90.43.95.60
e.jonard@moinemenuiserie.fr
c.gonzalez@moinemenuiserie.fr

SIRET 338 933 336 000 20
Représenté par Aymeric BESNARD, Directeur principal

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-01-03
Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues
Lot n°3 « Menuiseries extérieures aluminium »

■ **Date de la notification du marché public : 3 avril 2025**

■ **Durée d'exécution du marché public :**

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 67 760,60€
- Montant TTC : 81 312,72€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins par les lots n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8.

En ce qui concerne le lot n°3 « Menuiseries extérieures aluminium »

Réouvertures de fenêtre et remise en état de menuiserie en acier existante	Devis n°17406	8 810,00 €
Fourniture et pose d'un ensemble type dalle de verre au sol	Devis n°17450	4 351,50 €
Fourniture et pose d'un bloc de boîtes aux lettres	Devis n°17514	831,00 €
Moins-value main courante rampe (-3160,00€HT) Plus-value fabrication et pose d'une grille et réservation pour ensemble boîtes aux lettres (+2 935,00€HT)	Devis n°17758	-225,00 €
Non remplacement des meneaux et désenfumage	Devis n°17405	-12 134,00 €
Pose entrée d'air		-340,00 €
	TOTAL HT	1 293,50 €
	TOTAL TTC	1 552,20 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 293,50€
- Montant TTC : 1 552,20€
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,91%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 69 054,10€
- Montant TTC : 82 864,92€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr Bernard Aymeric Directeur Principal	Beaulieu le 10/03/26	S.A.S MOINE MENUISERIE 21 impasse des Romarins ZA Le Colombier - 12150 BOULBON Tél : 04.90.43.95.60 @ : contact@moine-menuiserie.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire, **13 MARS 2026**

Signature

Juan MARTINEZ, Président



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS MOINE MENUISERIE
21 Impasse des Romarins
ZAC le Colombier
13150 BOULBON
Tel : 04.90.43.95.60
e.ionard@moinemenuiserie.fr
c.gonzalez@moinemenuiserie.fr

SIRET 338 933 336 000 20
Représenté par Aymeric BESNARD, Directeur principal

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-01-03
Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues
Lot n°5 « Menuiseries intérieures - Mobilier »

■ **Date de la notification du marché public :** 3 avril 2025

■ **Durée d'exécution du marché public :**

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 19 665,00€
- Montant TTC : 23 598,00€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins par les lots n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8.

En ce qui concerne le lot n°5 « Menuiseries intérieures - Mobilier »

Non fourniture et pose d'un miroir		-282,50€
	TOTAL HT	-282,50€
	TOTAL TTC	-339,00€

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 282,50€
- Montant TTC : 339,00€
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,44%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 19 382,50€
- Montant TTC : 23 259,00€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Bernard Armeise Directeur principal	Boulbon Le 10/03/26	 S.A.S MOINE MENUISERIE 21 Impasse des Romarins ZA Le Colombier - 13150 BOULBON Tél : 04.90.43.95.60 @ : contact@moinemenuiserie.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire, **13 MARS 2026**

Signature

Juan MARTINEZ, Président




G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N°1¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EURL BC Peinture
7 rue Domitienne
30300 JONQUIERES SAINT VINCENT
Tel : 06.15.31.59.49
Bcpeinture30@gmail.com

SIRET 538 644 808 00015
Représenté par Monsieur Christophe BOURIEZ, Gérant

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-01-03
Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues
Lot n°6 « Peinture »

■ Date de la notification du marché public : 3 avril 2025

■ Durée d'exécution du marché public :

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 496,80€
- Montant TTC : 17 396,16€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins par les lots n°1, n°3, n°6 et n°8.

En ce qui concerne le lot n°6 « Peinture »

Travaux de peinture sur ouvrages bois extérieurs	Devis n°17406	840,00 €
	TOTAL HT	840,00 €
	TOTAL TTC	1 008,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 840,00€
- Montant TTC : 1 008,00€
- % d'écart introduit par l'avenant : 5,79

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 15 336,80€
- Montant TTC : 18 404,16€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Bouriez Christophe gérant	A Jonquières Saint Vincent le 10/03/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire,

13 MARS 2026

Signature

Juan MARTINEZ, Président



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

EXE10 – Avenant

(référence du marché public ou de l'accord-cadre)

Page : 4 / 4

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20260313-062-2026-CC
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N°1¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE SAS
109 rue François Coli
34130 MAUGUIO
Tel : 04.67.06.00.83
Info-montpellier@fauche.com

SIRET 308 250 570 00501
Représentée par Laurent DOUGER, Directeur d'Agence

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-01-03

Réhabilitation du presbytère de Vallabrègues

Lot n°8 « Courants forts – Courants faibles – Chauffage »

■ Date de la notification du marché public : 3 avril 2025

■ Durée d'exécution du marché public :

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 59 325,31€
- Montant TTC : 71 190,37€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins par les lots n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8.

En ce qui concerne le lot n°8 « Courants forts – Courants faibles – Chauffage »

Plus value pour rajout de la baie et des compactages 1 659,60€HT Plus value pour la modification des éclairages 3 445,00€HT Moins-value pour installations -1 666,10€HT	Devis n°0535030/00	3 438,50 €
Non fourniture et pose de carillon et sonnette		-547,95 €
	TOTAL HT	2 890,55 €
	TOTAL TTC	3 468,66 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 890,55€
- Montant TTC : 3 468,66
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,87

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 62 215,86€
- Montant TTC : 74 659,03€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
EL HASTASI Rachid, Chargé d'Affaires	Beaucaire, le 9/03/2026	Electricité Industrielle JP FAUCHÉ SAS ZA Fréjorgues Ouest - 109, rue François Coli 34130 MAUGUIO Tél. 04 67 06 00 83 - Fax 04 67 60 75 38 E-mail : info-mpt@fauche.com SIRET 308 26 0570 00901 - APE 4321A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire, **13 MARS 2026**

Signature

Juan MARTINEZ, Président



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Objet : Avenant n°1 au marché n°2025-04-10 lot unique « Plomberie - Ventilation » des travaux de réhabilitation du presbytère de Vallabrègues

DECISION N° 063-2026
(1.1 Marchés publics)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, particulièrement les articles L5211-9 relatif au Président et L5211-10 relatif au bureau ;
- Vu** les articles L2194-1 à L2194-3 et R2194-2 à R2194-1 à R2194-10 du Code de la commande publique relatifs à la modification d'un marché ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°20191410-B3-002 en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;
- Vu** la délibération n° 20-031 du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Président ;
- Vu** la décision n°032-2025 du 12 mars 2025 relative à la déclaration d'infructuosité du lot n°7 « Plomberie-Ventilation » du marché n° n°2025-01-03 ;
- Vu** la décision n°053-2025 du 11 avril 2025 portant attribution du lot unique « Plomberie – Ventilation » des travaux de réhabilitation du presbytère de Vallabrègues ;
- Vu** les Cahiers des Clauses Techniques Particulières prescrivant les travaux et contraintes techniques à la charge du titulaire ;
- Vu** le devis estimatif de travaux modificatifs supplémentaires, établi par le titulaire ;
- Vu** l'avenant n°1 tel que ci-annexé ;

Considérant les modifications non substantielles qui ne changent en rien la nature globale du marché.
Considérant la nécessité d'enregistrer ces modifications par un avenant ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n°1 au lot unique « Plomberie – Ventilation », avec l'entreprise IDOM ENERGIE tel que ci-annexé pour une moins-value de 554,45€HT ;

Article 2 : D'accepter la nouvelle répartition comme suit :

Entreprise	Répartition initiale €HT	Avenant n°1 €HT	Répartition finale €HT
Titulaire IDOM ENERGIE	37 460,00	-554,45	36 905,55
TOTAL	37 460,00	-554,45	36 905,55

Article 3 : Les dépenses seront inscrites au budget en cours et réparties comme suit

Budget	Opération
Principal	9104

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification, en vertu des dispositions du Code de justice administrative.



Le Président,

Juan MARTINEZ.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1 ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire
Tel : 04.66.59.54.54
juridique@laterredargence.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

IDOM ENERGIE
866 Avenue du Maréchal Juin
30900 NIMES
Tel : 04.11.83.20.82
Idom.marches@gmail.com

SIRET 533 106 308 00034
Représenté par Yassine ACHOUITAR

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux n°2025-04-10
Réhabilitation du presbytère de Vallabrigues
Lot unique : Plomberie - Ventilation

■ Date de la notification du marché public : 11/04/2025

■ Durée d'exécution du marché public :

Le délai global d'exécution des prestations est de 4 semaines (1 mois) de préparation et de 10 mois d'exécution, soit un total de **11 mois**.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 37 460,00€
 - Montant TTC : 44 952,00€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la fin d'exécution des travaux objet du marché, il convient d'enregistrer par un avenant les quelques travaux réalisés en plus ou en moins.

Mise en place d'un ballon d'eau chaude	445,55
Non fourniture et pose d'une entrée d'air	-1 000,00
TOTAL HT	-554,45
TOTAL TTC	-665,34

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : -554,45€
- Montant TTC : -665,34€
- % d'écart introduit par l'avenant : -1,48%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 36 905,55€
- Montant TTC : 44 286,66€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Achouitar Yasmine, Président	Nuis 06/03/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Beaucaire, 13 MARS 2026

Signature

Juan MARTINEZ, Président



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Objet : Virement de crédits section d'investissement – Fongibilité des crédits M57 - Budget Principal.

DECISION N° 064-2026
(1.4 Autres contrats)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5211-9 et -10 définissant les attributions du Président et du Bureau ;

Vu les statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence,

Vu la délibération n°24-012 du 26 février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles respectivement des sections de fonctionnement et d'investissement.

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer un transfert de crédits entre opérations pour ajuster les crédits en investissement sur le budget principal et s'adapter aux enjeux opérationnels.

DECIDE

Article 1 : De procéder au virement de crédits suivants :

Opération	Nature	Fonction	Libellé	Montant €
9104	2317	312	PRESBYTERE VALLABREGUES	+ 26 000
9109	2313	633	VIA RHONA BELLEGARDE-ST GILLES	+ 260 000
9112	2313	020	CT LOCAL PCAET FOURQUES	+ 2 000
9119	2313	518	CT LOCAL JSV	+ 2 500
9122	2313	61	ATELIERS INTERCO JSV	+ 2 500
9123	2313	61	ATELIERS RELAIS JSV	+ 23 000
9131	2313	518	CT BELLE AMENAGEMENT PLAINE JEUX	+ 7 000
CHAP 20 HORS OP	2051	020	Immobilisations	+ 10 000
9070	238	633	SALLE SPECTACLE BEAUCAIRE	- 333 000
			TOTAL	0

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification.



Le Président,

Juan MARTINEZ